

12 mai 1954

61

Entretien avec M. LUNS, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas,
le mercredi 12 mai 1954, à 17 heures.

M. Luns est accompagné du baron Bentinck. Il revient de Genève et rentre à La Haye. Il me donne ses impressions sur la Conférence de Genève. Il a eu ces derniers jours de longs entretiens avec MM. Bidault, Eden, Bedell Smith, Pearson (Canada), Casey (Australie), etc. Il n'est pas très optimiste. Il n'exclut pas qu'une guerre pourrait sortir de l'affaire d'Indochine. Toutefois cela lui paraît peu probable. On ignore tout des intentions des Russes et des Chinois. Il semble que les Russes ne veulent pas d'une guerre générale. Mais l'affaire d'Indochine dépend davantage de la Chine que de l'URSS.

M. Molotov a fait une manoeuvre très habile au début de la Conférence de Genève en laissant entendre à M. Bidault, dans un entretien confidentiel, qu'il interviendrait en faveur de l'évacuation des blessés de Dien-Bien-Phu. Pendant douze jours, il ne s'est rien passé. Bien-Dien-Phu est tombé. M. Bidault est extrêmement monté contre M. Molotov, avec lequel il a refusé de déjeuner.

M. Luns pense que, sur le fond, les Américains ont raison, mais qu'ils sont maladroits dans les méthodes qu'ils appliquent. Les dernières déclarations de M. Dulles envisageant la perte de l'Indochine étaient très peu habiles. Elles ne doivent pas être comprises, d'après M. Bedell Smith, en ce sens que les Américains seraient résignés à la perte de l'Indochine, mais simplement qu'au cas où l'Indochine serait perdue, la lutte continuerait pour sauver les autres pays de l'Asie du sud-est.

./.



Pour résoudre le problème indochinois, M. Eden et les Anglais sont en faveur d'un partage, la ligne de démarcation devant être dans la partie la plus étroite du pays, de Hué à la frontière de la Thaïlande. Ils sont opposés à la réalisation immédiate du projet américain de créer un NATO asiatique. Ils sont plutôt de l'avis que la division de l'Indochine devrait être garantie, non seulement par les grandes Puissances, mais encore par d'autres pays asiatiques, comme l'Inde, la Birmanie, Ceylan, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines, etc. En général, on considère cette idée comme pratiquement irréalisable. On ne pense pas, en particulier, que l'Inde serait disposée à donner une telle garantie.

Les Français et M. Bidault sont opposés au partage de l'Indochine et voudraient qu'un armistice soit conclu sur la base de la position actuelle des forces armées respectives. Sans doute les guérillas continueraient, mais il serait mis fin à la guerre ouverte. Un tel projet paraît aussi difficilement réalisable et peu acceptable pour le Vietminh.

Les Américains sont de l'avis qu'il faut chercher à sauver toute l'Indochine et, pour cela, envisager une alliance militaire. Une intervention directe des Etats-Unis est improbable. Ceux-ci seraient disposés à continuer à fournir du matériel.

Pour le moment, aucune solution n'est en vue.

Pour la Corée, il n'y a aucune chance d'arriver à un accord.

En définitive, il y a des divergences assez profondes sur le plan politique entre Anglais et Américains. De son côté, M. Bidault est dans une position très difficile, étant données l'option publique et l'opinion parlementaire en France. Il ne semble pas

que la France puisse supporter encore longtemps le poids de la guerre d'Indochine.

M. Luns et M. Eden sont les seuls Occidentaux à avoir eu des entretiens avec M. Chou-en-Lai. Celui-ci ne peut pas avoir de conversations avec les représentants des autres puissances occidentales n'ayant aucune relation diplomatique avec la Chine.

M. Molotov et M. Gromyko ont fait l'effet à M. Luns d'hommes malades. On dit que M. Gromyko souffrirait d'un cancer.

Sur les affaires européennes, M. Luns me dit qu'il a quelques difficultés avec les Allemands dans les régions frontalières. Il y a toujours la question de la navigation sur le Rhin. Son collègue M. Algera commence à s'impatienter et a l'intention de porter sous peu le litige avec l'Allemagne devant la Cour internationale de justice. M. Luns me demande mon opinion. Je déclare que je suis, en principe, plutôt opposé à une procédure judiciaire entre Etats, dont on ne peut jamais prévoir le résultat, et qu'à mon avis, on devrait épuiser toutes les autres possibilités d'obtenir satisfaction avant de s'adresser à la Cour de La Haye.